



## « Passer le bac en Anjou »



### Samedi 14 Septembre 2024 – départ 9h30

L'ASMA 49 vous propose une sortie vélo sur routes et chemins carrossables, sous forme de boucle. Départ du lycée du Fresne, pour un tronçon de la Loire à vélo avant une traversée de l'Authion en bac à chaîne, pause gastronomique à l'auberge de la mairie de Trélazé, nouveau passage du bac (tout le monde finira par l'avoir) pour atteindre l'Île St Aubin et prendre un goûter à la guinguette, puis retour au lycée du Fresne en longeant la Maine en fin d'après-midi.

Détail de l'activité sur la fiche jointe.

#### **Infos pratiques :**

##### **Point de départ :**

- Lycée d'Angers le Fresne, 38 chemin du Fresne, 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire

##### **Détails pratiques :**

- 24km le matin et 24km l'après-midi
- Venir avec un vélo en état de rouler et disposer d'un équipement permettant de transporter les quelques vêtements que vous jugerez nécessaires

##### **Responsable de l'activité :**

- Jean Carreel (Lycée du Fresne) – [jean.carreel@educagri.fr](mailto:jean.carreel@educagri.fr)

**Nombre de places disponibles :** 50

**Tarif :**

	<b>Prix ASMA</b>	<b>Hors Asma</b>
<b>Tarif unique (avec repas et goûter)</b>	20 €	38 €

*La subvention est réservée aux agents affectés au ministère de l'agriculture et dans les organismes sous convention avec l'ASMA, (ANSES, POLLENIZ, IFCE), ainsi qu'à leur conjoint, concubin, PACS, à leurs enfants à charge fiscalement ; aux retraités du ministère de l'agriculture.*

*D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, sans bénéficier de la subvention et en fonction des places disponibles.*

**Inscription : avant le 27 juin 2024**

via le formulaire <https://www.payasso.fr/asma-49/sortie-velo>

**Pour toute question, merci de passer par vos correspondants locaux.**